

Note de service relative aux élections du comité social et économique

Communication interne à l'ensemble des salariés

Objet : Organisation d'un second tour de scrutin - Information du personnel et appel à candidatures

Nous vous informons qu'un deuxième tour de scrutin aura lieu du 10 mars 2022, 11 heures, au 17 mars 2022, 11 heures, par voie dématérialisée (vote électronique).

Les salariés souhaitant se porter candidat sont invités à poser leur candidature par courriel à l'adresse suivante : hrscoober-fr@justeattakeaway.com, au plus tard le jeudi 3 mars 2022, à 18 heures.

Les salariés qui se portent candidat doivent préciser s'ils entendent se présenter isolément ou se regrouper avec d'autres candidats pour former une liste. Dans ce dernier cas, une seule candidature, signée par tous les candidats de la liste, devra être déposée.

Les sièges à pourvoir sont répartis de la manière suivante :

- Pour le collège « ouvriers et employés » :
- 12 titulaires;
- 12 suppléants.
 - Pour le collège « agents de maîtrise » :
- 1 titulaire;
- 1 suppléant.
 - Pour le collège « cadres » :
- 1 titulaire;
- 1 suppléant.

A Paris, le 24 février 2022

La Direction



